### Kernaghan, Cordill & Parkerson.

VENTE EN PARTAGE.

LEE F. KELLER VS. MRS. HENRY HAAG, ET ALS.

No 90,805-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orieans.

contient viert-ieux grandes chambres, bien ventiliées, quatre chambres à bain, trois offices et "store room" et installations, et il y a un grenier et soubeseement. C'est une résidence en bois à deux étages et grenier élevéeisur des poteaux pardéaux le soubassement, dans le soubassement se trouvent calorifère et isboratoire, ayant bail atationnaire. Dans le fond se trouve une grande écurie maison pour voiture et peulailler; la maison est élégamment fresquée et tapissée parfout, construite avec les meilleurs matériaux et bien ouvragée. C'est une résidence complète, convenable pour n'importe qui l'habite. La propriété comprenant tout un ilet situé dans le bixième Dissrict de cette ville, borné par les rues Magnains. Camp. Aline et Delschalse, mesurant 162 plede à la rue Magnains. A37 piede 2 pouces 5 ilgnes à la rue Camp sur B04 piede à la rue daine et 304 piede 11 pouces é lignes à la rue Polabalse, le terrain est arrangé en jardin et pe ouse; le teut préset arrangé en jardin et pe ouse; le teut pré-sente une apparence imposante et un pus élégant home ne peut se trouver en aucun en

2. La propriété centrale de choix et commerciale, comprenant un magaein en briques à trois étages No 523 rue Gravier, encolugaure Bank Piace, située dans le Pramier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Camp. Natchez et Bank Piace. Le let de terre mesurant 22 pieds 3 pouces à la rue Gravier sur 71 pieds de prefondeur et face à la rue Bank Piace et entre lignes parallèles, sujet à un ballià-dessus expirant le 30 septembrs 1911 au taux de \$1300.00 par an. dans le cœur du District Commercial, près de la bâtisse de banque Canai Louisiana et du grand édifice de la Whithmey-Central National Bank Building, maintenant en construction. Un placement solide, productit et amélioré. 2. La propriété centrale de choix et com-

Commercial, prês de la bâtiase de banque Cannal Louisiana et du grand édifice de la Whithney-Central Mational Bank Building, maintenant en construction. Un placement solide, productit et amélioré.

La propriété décrite ci-après des Nos 3 à 15 inclus vement, est aitué dams le Quatrième District de cette ville comprenant l'ilet entire borné par les rues 8t André. Félicité, Bud Bobertson et Frevet. Les mesures et subdivisions sont d'après un arpentage daté du 28 janvier 1910 par H. C. Brown, député-voyer de vulle es sora vendu d'après ledit devis:

3. Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue St-André, contenant 4 chambres de chaque côté, le terrain est désigné par le No 4, et mesure 40 piads de face à la rue 8180 et 1802 rue Sud Bobertson, encolgnure Pélicité, contenant quatre chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 4. et mesure 40 piads de face à la rue 8180 et 1802 rue Sud Bobertson, encolgnure processe et de ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur est façade à la rue Félicit. de, 97 piacs 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du let No 8 et mesure 40 piads de face à la rue Bligne de côté le divisant du lot No 2, et rous la ligne de division du lot No 3, et 72 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de clié le divisant du let No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue Félicit. de face à la rue Félicit de cette de la mes la rue Bligne de clié le divisant du let No 2 de la contage double en bois à un étage. Nos 2425 et 2427 rue St-André, contenant 3 chambres de chaque côté. Le loi de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue 5 et all que de division du lot No 2, nos parties de chaque côté. Le loi de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de face à la rue 5 et All que de division du lot No 2, nos parties de chaque côté. Le loi de terre est désigné par le No 5 et mesure 40 pieds de des du du lot No 2, notage de division du lot N

Installations et autres Effets Mobiliers.

CHAS ROSEN, E. J. THILBORGER, M. D. DIMITRY, Avocats.

ARRONOS PUDICIAIRE.

EXCELLENTE OCCASION

S'Embarquer dans un Bon Commerce

GEORGE B. MATTHEWS & SON VS SOUTHERN ITALIAN PASTE FACTORY, LTD.

No 88,413, Cour Civile de District, Division "B".

Les Comptes Courants et Effete Mobiliers de la Southern Italian

Paste Factory, Ltd, -CONSISTANT DE-

Machines, Meubles de Bureau et Installations, Cheval et Wagon,

Fonds de Magasin, Balances. Elévateurs, etc., et., le Tout

d'après l'Inventaire à Nos Bureaux, No 322 rue Baronne.

DAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 4 mars 1910, à 11 heuros a. m., sur les lieux 603.606 rus S. Peters, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Hon Fred D. King, juge de la Division B. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, le treixième jour de janvier 1910, dans l'affaire ol-dessus intitulée et nyméroise:

Les comptes courants et effets mobiliers de la Southern Paste Factory Ltd , le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus

Seunders, Dufour & Dufour, Heary Mooney, Dinkelspiel, Hart & Davey, avocate pour le

ANNONUE JUDICIAIRE.

William T. King vs Williams Package Co., Ltd.

TDAR STROUDBAUK & STREE. Leonard L. Stern, essentiour—il sers vendu à l'eschere L. publique, à le Bourse des Fregriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, MSRUREDI, 2 mars 1910, à midi, en vertu d'un ordre signé le 3 février 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pareisse d'Oriéans, Division B. dans la susdite affaire et

manumérotée: Les effets mobiliers de la Williams Package Co., Ltd., is tout selon un inventaire enregistré

STROUDHACK & STERM,

STROUDBAUK & STREE, Recenteurs, veur. 1950v—19 20 27—mars 3

23 fev-23 27-mars 6 7

DAR KERNAGEAN, CORDILL & PAR—

L kerzon—W. A. Karnaghan, Encanteur—

Bureau Ne 139 rue Carcadeiat — JEUDI. 16

3 mars 1910. à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Barsans, il general à l'enchère publique, en vectud d'un lugement rendu le 24 janvier 1910. et signé le 285 janvier 1910, par l'Han. Fred D. King. 198 pieds de face à la rue Bul Bobertson, 97 pieds 5 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 parvier 1910, par l'Han. Fred D. King. 198 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de division du let No 9. 28 pieds 6 ponces sur la ligne de face à la rue Felicité ancoignure Freret, content décrite, à savoir—

1. La magnifique révidence du défunt J. K. Kelier, No 3453 rue Magasina, retirés de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fer, syant une large promenade en Schillinger, entouré d'un vivier pour "goil flahes", petits potseons, a un escalier s'étendant à une large ponces en taigre de profondeur sur l'autre ligne le division du let No 9. 28 pieds 8 ponces et 4 lignes de face à la rue Felicité once de la rue Felicité oncoignure Freret, content de la banquette, en arrière d'un riche grillage en fend, loué au taux de 520.00 par sa.

5. Le cottage double n bois à un étage promenande en Schillinger, entouré d'un vivier pour "goil flahes", petits potseons, a un escalier s'étendant à une large de cotte le séparant du let No 8, et 30 par mois ou \$240 par ances et vérandad dans le fond, La maison contient vingui-leur grandes chambres, bien ventillées, quatre chambres à bain, trois efficité sur 80 pieds 2 pouces et "et l'encheme de cotte le séparant du let No 8, et 30 pieds 2 pouces et l'encheme 30 pieds 1 pouce de face à la rue Felicité sur 80 pieds 2 pouces et "et vérandad dans le fond, Loué au taux de \$20.00 par mois ou

fond. Loué an tanz de \$20.00 par mois on \$240.00 par an.

8. Le cottage double en bols à un étage Nos 1814 et 1918 rue Sud Bobertson, coin St André, contenant 4 chambres de chaque côté, le lot de terre est désigné par le No 6 et mesurant 40 piede 11 pouces de face à la rue Bud Bobertson, 72 piede 2 pouces de profondeur et façade à la rue St André, 31 piede 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 7, et 43 piede 8 pouces en largeur sur la ligne du fond, loué au taux de \$20 par meis ou \$240 par an.

7. Le cottage simple en bols à un étage, No 2411 rue St. André, encoignure de la rue Freiet, contenant 4 chambres, le lot de terre est désigné par le No 1 et mesure 32 piede 9 ponces et 2 lignes de face à la rue St. André, 86 piede de profondeur et façade a la rue Freret, \$1 piede 7 pouces et 4 lignes de profondeur eur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2 et 6 piede et 10 pouces sur la ligne du fond; loué au taux de \$10.00 par mois ou \$120.00 par an.

loué au taux de \$10.00 par mois ou \$120.00 par an.

H. Le cottage double à un étage en bois Nes 2413.2415 rus St.André contenant 4 chambris de chaque côsé, le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 39 piels, 5 pouces et à lignes de face a la rus St.André. St pieds 7 pouces et à lignes est la ligne le divisant du lot No 1: 78 pieds 10 pouces aur la ligne le divisant du lot No 3 et 39 pieds 7 pouces en largeur sur la ligne du fon 1. A louez au taux de \$20 par mois ou \$240 par an.

9 Le cottage double en bois à un étage Mes 2417 et 2419 rus St André, contenant à chambres de chaque côté, le terrain est décrit par la No 3, et mesurant 40 pieds de face à la rue 81 André, 75 pieds 10 pouces sur la ligne le

Stroudback & Stern Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

Knauth, Nachod & Kuhne vs Southern Sales Company

PAR STROUDBACK & STERN, LEONARD L. STERN, ENGANTEUR,

lieux, 1401 rue du Canal, coin Liberté, en vertu d'un ordre de Cour signé le 19

Février 1910, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District,

paroisse d'Orléans. Division "B", dans la susdite affaire ci-dessus numérotée :

Le Contenu Entier de la Southern Sales Company

CONDITIONS--A être vendu au plus offrant en bloc pour du Comptant.

LUNDI, 7 Mars 1910, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, sur les

14. Le cottage double en bois à un étage Nos 2410 et 2412 rue Félicité, contenant à chambres de cheque côté, le lot de terre est désigné par le No 11 et mesure 39 piede de face à la Félicité sur 80 piede, 3 pouces et à lignes de profondeur entre lignes parallèles et 38 piede 9 pouces en largeur sur la ligne du fond; loué \$20 par mois ou \$240 par an.

15. Le cottage double en bois à un étage, Nos 2416 et 2418 rue Félicité, sontenant 4 chambres de chaque côté; le lot de terre est désigné par le No 10 et masure 38 pieds 11 pouces de face à la rue Félicité sur 80 piede 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne 14. Le cottage double en bois à un étage Nos

pouces de face à la rue Félicité sur 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du let No 11, 80 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de cété vers la rue Sud Robertson et 38 pieds 9 pouces en largeur sur la ligne du fond ; loué au taux de \$20 00 par mois ou \$240.00 par an. Les propaétés sont louées à une bonne classes de locataires et sont un placement sur et productif.

tif.

16. Le cottage double en bols à un étage productif Nos 2526 et 2523 rue St-André, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'iles berné par les rues St-André, José phine, Robertson et Magaolia, contenant 4 chambres de chaque côté; le tot de terre mesure, plus en moins, 39 pieds, 7 pou es et 4 lignes de face à la rue St-André sur 67 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lout au taux de 820.00 par mois ou \$240.00 par an. Dans un bon voisinage où les propriétée sont bian louées es près de plusieurs lignes de chars.

chars.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par biliets spécialement garantie par hypothéques et lien de vendeur, pertant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiecent d'interet par an de la date jusqu'an pare-ment final, 5 pour cent d'honoraires d'avecat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices devant être transmisses aux por-teurs des billets, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coufu mières de sécurités, les taxes de 1910 devant transmisse par les accorations au desens et être accumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant sers requis de l'acquéreur su moment de la vente. Les actes de ventes pardevant W. J. For-

mento notsire, aux frais des acquéreurs.

MERRICK & LEWIS,
PHILIP GENSLER,
RALPH J. SCH WABTZ.

TESSIER & FORMENTO, avocats.
30 jan-30-64 6 13 20 27-mars 8

STROUDBACK & STERN, Encanteurs, 322 rue Baronne.

SUCCESSION DE REPMAN GRAF.SR.

No 88.599—Cour Civile de District, paroises d'Origans.—Div. R.

Cottage de Choix Double,

931 et 938 rue Bordenux,

PAR STROUDBACK & STERN - Leonard
L. Stern, Epsentane

L. Estern. Encanteur—JEUDI. le 17 mare 1910, à midi, à le Bourse des Propriétés Fonolè-res, No Sil 1 rue Baronne, il sera vendu à l'en-chère publique, en verta d'un jugement lu et signé en cour ouverts, par l'Hon. Fred D. King, inge de la Cour Civile de District, pa-roisse d'Orléans. Division B. dans l'affaire oi-desens intitulée et numérotée, la propriété oi après décrite, à savoir:

après décrité, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dapendant, aiuté dans le Sixième District de cette vi'le, dans l'ilet borné par les rues Berdeaux, Camp, Magasin et Valesce, commençant à une distance de quarante-sept pieds cinq pouces du coin des rues Bordeaux et menurant trans mieds de fonc à le

cinq ponces du coin des ruse Bordeaux et Camp, et mesurant trante pieds de face à la rus Bordeaux sur une profon eur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. La proprièté ci-dessus est désigné par les Mes manicipaux 931 et 933 vus Bordeaux-Les améliorations comprenant un cottage double en bois souvert en ardoisse, contennant de channe cotté d'emphres cours barges et

de chaque côte & chambres, cour, hangar, ci

13 fer-13 20 27-mare 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Auccession de Louise Salles.

après décrite. à savoir :

ANNONCE JUDICIAIRE.

#### VENTES A L'ENCAN.

The walk of the let we will be a few the state of the contract of the state of the

# & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE.

Bons Terrains pour Bâtir

Diverses Portions TROISIRME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS B. REY. No 67,640—Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans.

Paroisse d'Orisans.

DAR KERNAGHAN, CORDILL ET PAR.

E. KERSON, W. A. Kernaghas, Rocenteur, Burean No 339 rue Carondelet.

MARDI, le 1er mare 1910, à midi, il sern vandu à l'anchère publique, à la Bourse des Propriètes foncières. No 311 rue Barenne, en vertu d'un jugement rendu le 30 janvier 1910 et signé le 28 janvier 1910, par l'Hon.

E.K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intituiée, la propriété ci-après décrite, à anvoir:

Premier—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St.Roch, Musique, Grant et Miro, éésigné comme lot No trois mésurant 32 pieds de face à la rue St-Boch sur une profondeur de 105 pieds.

Deuxième—Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1063, compris dans les rues St-Roch, héusique, Grant et Miro, désigné par le No un, meaurant 32 pieds de face à la rue St-Roch et 105 pieds.

No un meaurant 32 pieds de face à is rue St. Boch sur 105 pieds de profondeur ledit let formant l'encolgnure des rues Grant et St.

peuces; lot No 12 meaurant 31 pieda 4 pouces de face à la rue Music sur une profondeur de 118 pieda 3 pouces et formant le con des rues Music et Law; lots Mos 13 et 14 mesurant chacun 31 pieda 4 pouces de face à la rue Music sur une profondeur de 118 pieda 3 pouces.

Sinième—Six certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1384, comprenant les cues Arts. Painters, Dorgenois et Law, désignés somme lots Nes Un à Cinq et Vingt-quatre, lesdits lots Nos Un à Cinq et Vingt-quatre, lesdits lots Nos Un à Cinq et Vingt-quatre, lesdits lots Nos Un à Cinq mesurent chacun 32 pieda de face à la rue Arts eur une profondeur de 122 pieds B pouces, et formant l'encoignure des rues Arts et Dorgenois Le lot No 24 m seurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces.

Septième—Seine certains lots de terre situés dans le Troisième Districe de cette-v.lle, dans l'ilet No 72 (maintenant 2576), borné par les rues Bolivar, Mannel. Tricon et Hansock, et numérotés 1, 2, 3, 4, 6, 10, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26, mesurant, en mesure américaine, comme anit, à asveir: Les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 6 chacun 29 pieds 10 peuces de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lots Nos 10 mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Hansock sur une profondeur de 131 pieds 1 peuce sutre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 32 inclusivement, mesurent 29 pieds 10 pouces de face à la rue Manual arr une profondeur de 131 pieds 1 peuce sutre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 32 inclusivement, mesurent 29 pieds 10 pouces de face à la rue Manual arr une profondeur de 131 pieds 1 peuce sutre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 22 inclusivement, mesurent 29 pieds 10 pouces de face à la rue Manual arr une profondeur de 131 pieds 1 peuce sutre lignes parallèles ; les lots Nos 10 pouces de face à la rue Manual arr une profondeur de 131 pieds 1 peuce sutre lignes parallèles ; les lots Nos 10 pouces de face à la rue Manual arr une profo

Hanoock sur une profondeur de 131 piede 1
peure entre lignes parallèles; les lots Nos 17
à 22. inclusivement, mesurant 29 piede 10
ponces de face à la rue Manual sur une profondeur de 110 piede entre lignes parallèles;
les lots Nos 23, 24, 25 et 26 mesurent chacun
29 piede 7 rouces de face à la rue Tricou sur
une profondeur de 131 piede 1 ponce entre
lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignere des rues Tricou et Bolivar; le lot No22 formant i encoignure des rase Tricou22 formant i encoignure des rase Tricou23 formant i encoignure des rase Tricou24 formant i encoignure des rase Tricou25 Manuel. Le tont d'après un plan de G. Devell, voyer, le 6 ectobre 1836.

Conditions—Un tiers on plus comptant, la
balance s'il y en a, payable en un et deux ana,
représenté par billet eu billets de l'acquéreur
ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'an paisment garantis par liem de vendeur et privilèges et hypethèqus apéciale; l'acquéreur ou les acquéreurs
devant assumer au dessus et en plus de leur
enchère le paisment des taxes d'Etat et de Ville pour 1909 et 1910. Les actes de vents devant être passés pardevant Alphonse J. Cuneo,
notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs. 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjedication.

1. 5, B. Roesser, Richard Lyons, avocata.
29 jan— 29—fév 6 13 20 27—mars 1

## Carrère & Keeney.

se composant d'Articles de Toilette pour Dames et Messieurs, Marchandises, ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Cottage Simple, No 924 rue

Nord Tonti. Entre les rues Dumaine et St Philippe. JEUDI, le 24 mars 1910 à Midi, à la Bour-se des Propriétés Foncières, 311 rue Ba-ronne.

John F. Miquet vs Frank Miquet et als. Re 91,372 — Cour Civile de District, pareisse d'Orléans — Div. A.

d'Orléans—Div. A.

DAB CARBERE & KEENEY—Ernest

A. Carrère, encanteur, bureau No 806
rue Perdido — JEUDI, le 24 mars 1910, à
midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
No 311 rue Baronne, dans le Premier Distriet de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en Cour
cuverte le 2 février 1910, et signé du 14 fevrier 1910, par l'Honorable T. U. W. Ellisjuge de la Cear Civile de District pour la Paruisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et
dessus intitulée et nunéro ée, je procèderai
de vendre à l'enchère publique, la propriété
et-après décrite. à anvoir:

Un certain lot de terre aliué, étant et a'étendant dans le D-uxième District de la ville
de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris
entre les rues Tonti Dumaine, St-Philippe et
Miro désigné par le No cinq et mesureau, en
mesure américaine trente pieds de face à la
rus Tenti, quatre-vingt-dix pieds un pouce et
deux lignes de profondeur sur la ligne du lest
trois, et cent piede neuf pouces et une ligne
de profondeur sur la ligne du lot six, et trenteet un pieds six pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, d'après un plan dressé par
J. A. Puevo, le 24 décembre 1844, et déposé
en l'étude de Félix Percy, ancien notaire én
cette ville, samemble avec toutes les bâtiases
et améliorations sur ledit lot de terre et tous
les droits, voice et avantages y appartenant ou
de queique façon en dépendan 2 ceits ville, ensemble avec toutes les hâtieses et amélierations sur ledit les de terre et tous les droits, voice et avantages y appartenant ou de queique façon en dépendan?

Deux-lème—Une certains portion de terre stude, s'étondant et étant dans le même district que le lot ci-descus, faisant partie des deux fots de terre désignés par les Res Dix et once sur un plan de L. H. Pillé, voyer, daté du 17 janvier 1859, déposé en l'étude de R. l Bouny, un notains de la ville de la Mouvel-Oriéans. Ledite portion de terre commengent à une distance de cent ein quante piede de la rue Mire et ayant sur la ligne parallèle à la rue Mire et ayant sur la ligne parallèle à la rue Mire et ayant sur la ligne parallèle à la rue Mire et ayant sur la ligne parallèle à la rue Mire et ayant sur la ligne et intende terre de la balance desdite deux lots, s'irante treine piede en pence, pius en moins sur la igne annie côté de la rue Bt Philippe et parallèle à cette rue, et s'irante dix piede aues plus ex aussi plus ex aussi plus ex use de dette de la rue Dumains et parallèle à cette rue, et s'irante dix piede aues plus exquis y trouvens et tous les dreits, voise, servitudes, presentations et avantages qui y appartiement au de quelque façon en dépendant.

Les amélierations consistent d'un cottage de mula en hain à su stante avec chamit consentations consentations consentations consentations consentations de la consentation parage des la consentation de la consen 

dant.
Les amédierations consistent d'un cottage simple en hois à un étage, avec chemin pour voiture, et contenant 5 chambres, galerie dans la cent, qui est très grands. Il y a une-feurie, hangar, els., parient le anamére municipal 924 rue Tonti.
Conditions—Un tiers ou plas comptant, et la balance en un at deux ans en biliets de l'acquaireur portant hit pour sens d'intérêt par an, de la date de l'adjudication junqu'an psiement, garantie par privilège de vendeur et hy polisque spéciale suis la propriété vendre, Les leyers devant appartenir au vendeur jurqu'à la date de la signature de l'acte de vente. L'acquèreur devant assumer le paiement sa "delèque ct en plus du prix de "adjudication sa delèque ct en plus du prix de "adjudication COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pàroisse d'Oriens. No 91,490—Division E—Attendu que Mme Aline Salles, veuve de Athenaise Lerouge, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans lis succession de feu Louise Salles, décédée intestat; avis set par le présent donné à tous conx que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jeurs, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladies pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COUNTELY, Greffer. Oscar Schreiber, avooat, 24 fév-24 28—mare 5

20 fer-20 37-mare 6 13 21 32 23 24

te. L'acquéreur devant assumer le palement au-désène et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de l'aunés 1909, et les frais de tous certificate et de l'acte de vente pardisvant à J. Cunso, actairs, surfigieré et recordé en cela. 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier le vente. MY ERNEST À CARBERRE.

## Kernaghan, Cordill Kernaghan, Cordill & Parkerson.

VENTES A L'ENCAN

AFFORUR FUDICIAIRE. -DE LA-

Propriété Commerciale Productive LES BATISSES EN BRIQUES A TROIS ETAGES. No 1204 rue Decatus

No 1965 rue Gallatin.

Succession Henry Hom, George Doberty e al, ve Venve &. Burch et als. No 185-28ème Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Jean.

pour la paroisse St-Jean.

DAR EERNAGHAM, CORDILL & PAR
EERSON, W. A. Kernaghan. Encasteur—Bureau. 339 rue Carondelet — JEUDI,
le 3 mars 1910, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,
Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu
d'un jugement rendu et signé le 29 janvier
1910, par l'Hon. P. E. Edrinagtou, juge de la
suadite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée,
la propriété comme auit à asvoir a propriéts comme suit. à sevoir-La propriété commerciale productive com-

La propriété comme suit, à savoir—

La propriété commerciale productive comprenant les bàisses en briques à trois étages No 1204 rue Decatur et No 1205 rue Gallatin. contenant magasins au rerde-chausée et thambres an dessus. Le lot de terre est situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ille borné par les rues Vieille. Levée, maintenant Decatur, Hopital, Quartier et Gallatin, ledit loit mesure vingtesix pieds (26) de face à la rue Vieille. Levée, maintenant Decatur vingtesix pleds deux peuces et deux il gnes [26] 2" en largeur chans le fond, fait sant face à la rue Gallatin sur cent neuf pieds un peuce et six lignes [109] 1" 6" de profondeur sur la ligne du côté contigua au loi No treate six (36) et cent dours pieds au loi No treate six (36) et cent dours pieds au loi No treate sur la ligne du côté contigue au loi treate quatre (36) et d'après un plan de Joseph Pillé, voyer, annexé à un acte passé pardevait William Christy, notaire, le 29 janvier 1834; ledit lot est désigné comme lot No treate cinq (35) dans une hoane section commerciale, près du Marché, Français, et commandant la clientèle d'un grand intérêt commercial dans ce centre.

C'est une placement sur et productif, sujet à un bail expisant le 28 février 1914 au taux de \$780 par am.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant

Conditions-Comptant, l'acquéreur devant connit.one-Complast. I connereur decant assumer les taxes dues et exigibies en 1940 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent complant requis au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Edward-Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. James Legendre, avocat. 50 jan – 30 – fev 6 13 20 27 – mars 3

## Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE Deux Splendides Cottages, Sans L'mite ou Réserve.

Nos 2208 et 2210 rus Quatrième et 1312 et 1314 rue S. Robertsen; chacun loué à des locataires de première classes. Dans la Succession de Elizabeth Murphy.

24 mars 1910. à midi, à la Bourse. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 4 février 1910, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la ausdite Cour. Division A. dans l'affaire c.'deasus intituitée et numé. rotée, et à moi adressé, la propriété ci-apres décrite, à savour—

Premier — Un certain lot de terre avec toutes les bà'isses et améliorations qui s'y frouvent, et tous les droites, voies, privilèges, servitades, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant si tué dans l'ilet borné par les rues St David et Liberté et l'avenue Wachington, désigné comme lot No 18, sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer, le 22 novembre 1899, annant à et faisant partie d'un acte passé pardevant Benjamin Ovy, netaire, le 20me jour de navembre 1869, ledit lot étant stiné d'arrès le dit plan à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Quatrième et 51 David et mesurant trente pieds de face à la rue Quatrième sur cant vingt sept plots sept pouces de profondeur entre lignes parailèles. Les améliorations sur ledit lot étant désignées par les numéres 2208 et 2210 rue Quatrième.

Deuxlème—Un certain lot de tartes ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent droits, vues, privilèges, servitudes, avantages et dépendant, aivné dans le Premier Distri à de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Leous; Freret, Thalie et Erato, désigné par le No 7 sur un certain plan dressé, par John F. Braun, voyer, daté du 25 avril 1876, et aussi désigné par le So 9 sur un plan dressé par le Me 7 sur un certain plan dressé, par John F. Braun, voyer, daté du 1854, et déposé pour référence en l'étude de Théo. O Stark, alors un notaire an estre ville, comme plan No 182, lequel lot meansant trente et un pieds onze pouces et cipq lignes de face à la rue Locust sur eant pieds de profondeur entre lignes parailèles.

Conditions—Comptant : les laxes pour l'année 1910 devant être payées par l'acquèreur l'acte de vant étre sus frais de l

elet. R. V. Richard, Avocat. 10 f6v—20 27—mars 6 13 20 24

#### ANNONOR JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE No 4119 rue Constance, sur deux grands ter-rains, dans l'affaire de Mimo Mary J. Barney versus Siméon Bazile et al.—No 91,631.— Conr Civile de District, parcisse d'Orléans.

Divisios A.

DAR CKCERO A. RAMSEY, Encanteur—

Bureau 342 rue Carondelet—JEUDI, le
10 mars 1910, à la Bourse des Propriétés
Foncières, No 311 rue Baroane, à midi, il sera
vendu à l'enchère publique, en vertu et couformément à un jugement et ordre lu et rendu
en Concouverte le 28 janvier 1910 et signé
en Cour ouverte le 3 février 1910 par l'Hon.
T. C. W. Ellis, juge de la sudite Cour, Division A. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéroties, et à mei adressé, la propriété ci-après
décrite. à savoir
Deux [2] lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le bixlème District de

lioration, situés dans le bixième District de cette ville, l'ilet borné par les rure Constance, Magasin. Cadin et Jéna, désignés comme lots Nos 18 et 19, sur un pian de H. Moelhausen, architecte, le 26 février 1845, dépené en l'étude de L. Harmann, ancien netaire; les dits lots sont constitue. dits lots sont contigue et mesurent chacur trente (30') pieds de face à la rue Constance trente (50") pieda de more à la rue Comstance eur cent quatorase (114") pieda de profondoux. Conditiena—Comptant, l'acquéreur devanse payer ientes les taxes de 1910 et pour l'acqué de vante pardevant B. L. Well, notaire. 10 Oil de dépôt requis au moment de l'adjudioné, an

CICERO A. RAMSEY. Jos A. Lautenschlasger, W. O. Molagd, 8. Montgomery, avecais. 6 fev.-6 18 30 27-mars 6 10



Scientific American. MUNN & CO 3C1 Droad way, New YO VENTES A L'ENGAN

## J. L. Onorato.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Dennis Sheen.

Civile de District pour la parolese d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Dennis Sheem. No 91.702 du dousier
de ladite Cour, ledit ordre daté et si
gnédu 24 fevrier 1910 et adressé à Joseph L.
Onorato, encenteur, j'effivai en vente à l'emobère publique, à la Bourse des Propriété
Foncières, 311 rue Baronne- JEUDI, le 31
mars 1910, à midit la propriété foncière, décrite romme suit—

Une certaine étendre de terre, ensemble,
svec toutes les bâtisses et améliorations qui
s'y treuvent et tens les droits voice, privilègee, servitudes et avantages y appartenant ou
de quelque façon en dépendant, située dans le
Troisième District de cette ville, et mesurant
deux arpents de face à la rue Sv.Clande aux
estante-cinq et s'21,100 d'arpents pus
ou moins en profondeur, nornée au dessue par
des tarres autrefois appartenant à Gourdein,
el au dessous par des lerres autrefois appart,
tenant à A. Castaing. La location et description de ladite éterdin du terre sont plus complès ment démontrées au sur m plan ou devis
dressé par Archur de Armas, alors député;
voyer de ville, daté Nouvelle-Ortéans, 15, 16
et 11 novembre 1881; d'après lequel l'enco'
gnure supérieure est ident 1 à par une boine
ou plquet au point marque par la lettre A et
de la 1 s'étendant au long de la rue Bons.En
fants d'amintenant rue S'. Diande) une distance de trois cent soixann qua'erre pieds
cirq peases et six l'ignes à une borne on
niquet au point marqué par la lettre A et
de la la stendant au long de la rue Bons.En
fants d'amintenant rue S'. Diande) une distance de trois cent soixann qua'erre pieds
cirq peases et aix l'ignes à une borne on
niquet au point marqué par la lettre de t
de la la stendant au long de la rue Bons.En
fants d'amintenant rue S'. Diande une ditance de trois cent soixann qua'erre pieds
cirq peases et six l'ignes à une borne
ou plquet au point marqué par l'acque du centre des
cirq peases et aix l'ignes à une borne
de ladite trer que l'acque de l'est de l'est il que de
borne placée à card centre de l'est d' la propriété autrefeis appartenant à Gourdain est démentré par oin; piquets ou marque de borne placés a cinq cents pieds de distance aux points marquée A. C. D. S. et I et la ligne de borne laquelle sépare l'étendue vendue de la propriété autrefeis appartenant à A. Castalag, est démontrée par cinq piquets ou marques de borne placés a cinq cents pieds de distance à des points marqués B. E. F. H. et K. la ligne formée comme sela étant

Encanteur et Agent de Propriétés Foucières, 910 rue Gravier. 27 fev-17-mars 6 12 20 27 31

#### ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE Mine Marguerite Clor, éponse de Jules Wan ger, vs August Tomasini. Eme Marguerite Clor. éponse de Jules Wan ger, vs August Tomasini.

DREMIERS COUR DE CITE DE LA E Souvelle-Oriéans.—No 42 081—En vertu d'un wrif de fier facias à moi adressé par l'Honorable Henry Benahaw, juge de la Première Cour de Cité de la Noavelle-Oriéans. Division C, je procéderai à vendre à l'enchére publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue Bi-Louis, entre les rues Royale et Bearben, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er mars 1910. à 11 heules A.M., la propriété ci-après décrite, à asteire de MARDI, le 1er mars 1910. à 11 heules A.M., la propriété ci-après décrite, à asteire de la propriété ci-après décrite, à se veir? Un loi de men bles de maison, une machine à ocudre etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulés et numérotés d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant WM J. BRADY, Comstable de la Fremière Çeur de Citéj de la Neuvelle-Oriéans. O. S. Livaudais, avocat pour la demanderes.

18-fév—18 24—mars 1

No 91,988—Cour Civile de District, parolese d'Orléans. Division A.

DAR CICERO A. RAMSEY. Encanteur—

Burean 344 rue Carondelet — JRUDI, le 24 mars 1910. à midi, à la Bourse. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de la Nouvelle-Orléans. Le procédural à vandre de la Nouvelle-Orléans. Orléans, je procéderal à vendre à l'enchère publique, à mon entrepét Nes 727 à 1'enchère publique, à mon entrepét Nes 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bérgion, dans le Deuxième District de cette ville, LEUDI, le 3 mars 1910, à midi, le propriété cl-après décrite, à savoir: Un mulet say, 4 charcettes, 2 jeux de harnais. Saisi dans l'affaire cl-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon burean. Cesdistons: Comptant.— W. J. Brad. DY. Constable és la Pramière Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Frank MoGloin, avocat pour le demandeur. pour le demandeur. 20 fev - 20 25-mars 3

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléana, Me 41,537—En vartu d'un wji de fieri faciae à moi adressé par l'Honorable Henry Eenahaw, juge de la Division U. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderat de vendre à. Nouvelle-Orléans, je procéderal de vendre à l'anchère publique, en mon entrepét, Mas 727 à 781 rus St-Louis, entre les race Beyalest Bonrhon dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1919, à 11 heuras A. M., la propriété di-après décrite, à savoir—Une table à "pool", une beits à bière, un comptoir, et Ets. Saint dans l'affaire of. dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en registré en men barson. Conditions — Comptoire de la Nouvelle-Orléans. Mewick, Lewis & Schwartz, avocats pour le demandeur.

20 fév—20 25—mars 3

F. Rivers Richardson vs. Connellus Cook. PREMIERE COUR DE CITE DE LA

DERMIERE COUR DE CITE DE LA Neuvelle-Orléans -No 42,317-En verte d'un writ de fier facise à moi adressé par l'Honorable Herry Renshaw, juge de la Première Cour de Clié de la Rouvelle-Orléans, Division C, je procéderal à vendre à l'enchère publique, en mon antrepôt, Nos. 727 à 731 rue n'i-Louis, entre Reyale et Heurben, dans le Deuxième District de caste ville, JEJDI le 10 mars 1910, à 11 haures & M. Lia propriété d'après décrile. A savoir : Un plane et un taboures. Saisi dans l'affaire ci-Casans intitulée et naméropée d'après l'inventaire enregistré en mon barreau. Conditions — Comptant. WM.J. BRA.-DY. Constable de la Proprière Cour de Cité de la Nouvella-Orléans. a Nouvella-Oriena. 27 fev—27—mars

KolmeyazJacobs et Charles

Charles

DREMIERE COUR

Nouvelle Orléans—Nous, 483—Rs. wertu
d'un writ de fieri facias à moi adressé par
l'Hon. l'amry Renshaw, jugo. de is. Framère
Cour de Cité de la Nouvelle Orléans,
Division Q, je procéderai à vendre-à l'enchère
public ge, en face de la porte de la maisam de
cour. Nos 320 et 322 Passage la Bourse,
entre les rues Conti et Bienville. dans le
Deuxième District de cette ville. WEEDREDI le ler avril 1910, à midi, la propriété ou
après décrite, à asvour:

Les droits de rédesuntion accordes par C. L.

Deutsidene District de ceste ville. WENDREDI le ler avril 1910, à midi, la propriété or aprià décrile, à savoix;

Les droits de rédemption accordes par C. L.,
Hypkins à Chas Bobu zenr le parement de ciaq milie quaire coaté dollara dinteré exfirante le ler espiemble 1910, comme il ast complésement démontré en un acte de vente par entre le 17 par les Bobuls. Comme l'ast complésement démontré en un acte de vente par entre le 17 par les 1909, enreglère dans le bareau des transferts, livre 287, galo 383 sur la propriété décrite comma sait, à savoir vi le contre le baisses et annélication en qui sur rivindes et applique y appartenant en de propriété décrite comma sait, à savoir vi les les dissesses et annélications qui s' trovest et tipules drasta, venas, privilèges, arrivindes et applique y appartenant en de propriété décrite comma sait, à savoir vi les les dissesses et annélications qui s' trovest et tipules drasta, venas, privilèges, arrivindes et applique y partienne de sainte. Croix, ser le partie de la constant de la projection de la respectant de la projection de la projecti

et cinq lignes.
Saini dans l'affaire ci-densus intitulée at numéroide.

Constable de la Première Cour de Cuté de la Nonvelle Oriéane. Legies, Giesson & J. J. Ritsyss, avocate popr la demanderesse. ST (év-mars 6 18 20 27-gyrti )

### AVIS AUX CREANCIERS.

Meyer S. Breifes versus Coloniul Bhall and Trust Co.

COUR CIVILE DE DISTRICE par la parrela de reisse d'Orléans — No 87,703 — Division C.—Avis est par le présent sonne aux arém-ciers de cette liquidation et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduirs, dans les dix jeure qui suivrorst le présente actification, les raisons (sils en ont eu petvent en avoir) peur lesquelles le 2nd compus provisoire présenté par J. U. Adams, A. J. Stallings; J. N. Roussel et la German-American Savings.— Bank and Trust Ocmpany, curateurs de cette affairs ne serait pas approuvé et homologue et les (onds distribués confermément audit cempts.— Farodre de la Ooir, THOMAS CONFELL, Graffier.—Dat 4 Kernen et Dart, Henry L. Favrot, avecats.

Ligint ex-rel P. St-Amand versus la Maque du Commerce.

COUR CIVILE DE DISTRICE pour la paroisse d'Oriéans... No 50,817... Division B... Avis est par le présent denné sux créanciers de cette liquidation et à touses auxes personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui autwrent la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour ledquelles le compte final présenté par Reuban G. Bush, recevent survivant dans cette effette ne acent reseaurement et homole. cette affaire, na serait pas approuvé et homois-gué et les fonds distribués conformément au MAS CONNELL, Gredler.—Chas J. Théard, Lemar O. Quinter), avocats. 25 fév.—25—mars 1 6

TAVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Sammer Et medici. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95 015—Division B—Ayls est par le présent donné aux créanders de catte succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rainess (s'ils an out ou pouvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par-Jane West Beurdiot, administratrice de cette aucesseion un agent pas que province de cette aucesseion un agent pas que province de cette aucesseion un agent pas para les compte final présenté par la parecession un agent pas par les parties de cette aucesseion un agent pas que le cette aux de la cette de cette aucesseion un agent pas que le cette au cette de cette aucesseion un agent pas que le cette aux de la cette de cette au cette de cette de cette au cette de cet

par-Jines was Bentdion; sommestance or optis measurement, as ceruit pas approuvé et le-mologué et les fonds distribués conformément audit compts. Far ordre de la Coor. THOMAS CONESTALA, Greting, Jensy Sarvellet Gassan ner, avocat.

nuncian to he gover the development of the meteoropean COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans, No 92 663. Division C. Amendu que Joseph Rinieg a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession des fens Joseph Rinieg et Mary Richle, sa fomma décédés intestats. avis est car le present dessert des Joseph Rinieg et Mary Richle, sa fomma dé-cédés intestais; svis est par le présent donné à teus ceux que cela peut concerner d'assir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne sersit pas fait droit à ladite pétition. Par jordre de la Ceur. TROMAS CONNELL. Greffier, — Zengel, Tho-mas & Suthon, avocats... ler mars—1 5 10

Succession de Justin Durel.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parcisse d'Oriéans — No 98,472 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toume autres personnes intéressée d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'îls en ont ou penvent en avoir pour lesquelles le campte final présenté par John Plauche, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et hemologué et les fands distribués conformément audit compte. Par ordre de la Ceur. THOMAS CONNELL, Greffier—A. A. Moreno, avocst. foreno, avocaty 23 147-25- mars 1 6

Succession de Margaret Pendergast. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la parciase à Orléana. No LE 573 — Division C — Attend a que Thomas M. Realy a présenté une pétition à la Cour à l'affet d'obtenir des letgres d'administration dans la succession de les Margaret Pendergas, décédée intestat; aris est par le présent donné à tous ceux que caia peut concerper d'ayar à décirire dans les dix jeure, les raissing peur les quelles i ne servis pas (4t drett à l'actio médicion. — Par c l'en de la Cour. .... ATROMAS. CONNEAL, Grafier, Logier & Glessen, requires de la Cour.

Non. — Par a ire de le Cour. CONNEAL, Grahar, — Legier & Glasses, ave cata.

Nuccession de John E. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUB LA
percisee d'Orlèans — Res 78,347

Division B. — Avis est par le présent
denné aux créanaiers de cettes encocession et à
toutes autres percennes intéréssées, d'aveir à
déduire, dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisens (s'ils en ont on
peuvent en avoir) pour lesquelles le
compte ital présenté par Mme Barah B.
Haffman, administratrice de cette succession, Le seruit pes approuvé et le
melogué et les fonds distribués confarmément audit compte. Par erdre de le Cenz,
THOMAS UONNELL Grecher.—Caga, Baidwin & Orabites avocats.

23 fév = 23 26—mars 3

William I. King ve ve internet a de Crisans. Division B. Annual Control of Co VENTE DE RECEVEUR. Les effets mobiliers de Williams Package Co.. Ltd. se composant de mulets, wagons, harnais, coffre-fort, bureaux. livres, boîtes, dés, etc.

mentionnée.

Conditions-Comptant.

nditions-Comptast.

Clogg, Quintero & Gidière, avocate du receveur.

recevenz. 20 fév-20 27-mars 4